

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE



URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
ILE-DE-FRANCE

Soigner en Ile-de-France
Un site de l'URPS médecins libéraux
Ile-de-France et de ses partenaires



Soirée libérale gynécologie médicale

Jeudi 9 décembre 2021

Programme

1. **Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral**
2. **Témoignages de gynécologues médicaux installés**
3. **Les différents secteurs conventionnels**
4. **Les aides financières à l'installation**
5. **Les outils de l'URPS médecins**
6. **Discussions**

01

**Opportunité de s'installer
maintenant en libéral**

Etat des lieux des gynécologues libéraux en exercice en Ile-de-France

Données* au 1^{er} novembre 2021, incluant les gynécologues médicaux en cumul emploi-retraite

Département	Nombre de gynécologues médicaux libéraux	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	462	66 ans	69 %	321
75 – Paris	219	67	73%	159
77 – Seine-et-Marne	21	64	48%	10
78 – Yvelines	41	65	78%	32
91 – Essonne	31	62	68%	21
92 – Hauts-de-Seine	69	68	71%	49
93 – Seine-Saint-Denis	22	66	64%	14
94 – Val-de-Marne	35	64	63%	22
95 – Val d'Oise	24	62	58%	14

France entière Solde 2010 - 2021

- **1590**
gynécologues
médicaux

* Données RPPS

Les installations en gynécologie médicale

— Depuis 3 ans en Ile-de-France

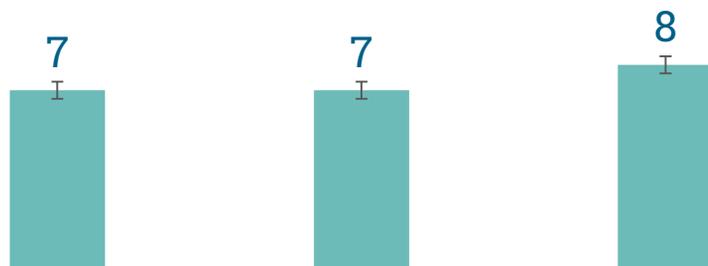
22

nouvelles installations de gynécologues médicaux en Ile-de-France en 3 ans

Dont 12 à Paris.

13 installations à moins de 35 ans

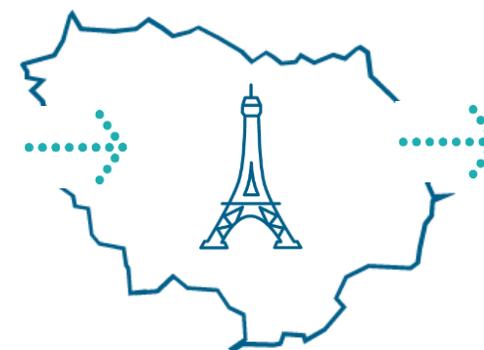
Evolution des installations sur 3 ans



En 2020

MAIS

22
arrivées



60
départs

02

La gynécologie médicale en libéral, multiples possibilités d'exercice

Témoignages
de médecins installés

Dr Raphael HOCQUEMILLER

Paris 5e

Dr Raphael HOCQUEMILLER

Parcours

Parcours

- D.I.U. formation complémentaire en G.O. 2005
- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine 2005
- Qualification en médecine générale 2005
- Installation SCM CEEG 11/2005
- Attaché mi-temps CHIV 03/2006 – 06/2016
- Création cabinet Ablon sur Seine 09/2006
- PMI/CPEF Villeneuve le Roi 12/2006 – 09/2009
- D.U. hystéroskopie 2007
- D.I.U. colposcopie 2007
- Qualification en gynécologie médicale exclusive 2009
- Institut Fournier 09/2009
- Attaché 10% G.H. Pitié Salpêtrière 09/2016
- Expert près la Cour d'appel de Paris 01/2019

Où ?

- Faculté de Médecine Saint Antoine (UPMC – Paris VI)
- Maternité de l'Hôpital de Villeneuve Saint Georges
- C.E.E.G. (Clinique Geoffroy Saint Hilaire)
- Cabinet à Ablon sur Seine (création)
- Institut Alfred Fournier
- G.H. Pitié Salpêtrière

Dr Raphael HOCQUEMILLER

— Mon activité aujourd'hui

- **Cabinet principal** : Ablon-sur-Seine (94) 3 demi journées / semaine
 - **Cabinet secondaire** : Paris (5^e) 2 demi journées / semaine
 - 1 vacation au bloc opératoire Clinique Geoffroy Saint Hilaire

 - **Téléconsultations** 1 à 2h par semaine
 - **Institut Alfred Fournier** (salarié au pourcentage) : 3 demi-journée par semaine, colposcopie exclusive
 - **Attaché à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière** : 1 demi journée par semaine, colposcopie exclusive
- 60% libéral ; 40 % salarié
 - 15mn par consultation ; secteur 1 ; CA horaire 120 à 280 € / h ; env. 50% de charges (hôpital : 300€/ mois...)
 - **5 à 7 semaines de vacances** par an

Dr Raphael HOCQUEMILLER

— Avantages et inconvénients du libéral



Avantages

- Liberté d'exercice
- Rémunération horaire



Inconvénients

- Charges administratives
- Responsabilité notamment ordinale

Dr Raphael HOCQUEMILLER

— Conseils pour vos futur(e)s confrères



- Exercice mixte
- Toujours et dès le début épargner pour payer les charges à N+2 (URSSAF, CARMF)
- Souscrire **une prévoyance**
- Prendre un comptable

Dr Meryl TOLEDANO

Paris 16e

Spécialisée en fertilité

Dr Meryl TOLEDANO

Installation en libéral



Pourquoi le libéral ?

- Pour la liberté hiérarchique !
- Pour la liberté de l'emploi du temps
- Pour la relation médecin patient
- Pour la rémunération

Où ?

- Paris !
- Ancienne interne et assistante à Poissy, je voulais me rapprocher de chez moi



Quand et comment ?

- A la fin de mon assistantat en 2016
- **Collaboration libérale** avec un gynécologue plus âgé
- Ouverture d'un cabinet dans le 16e que j'ai géré toute seule mais soutien financier de mon collaborateur qui me conseillait et m'a rapidement permis d'intégrer l'AHP jusqu'en 2019
- **Janvier 2020 : création** avec 3 associées d'un grand cabinet de gynécologie: **Institut médical de Fertilité**
- Janvier 2022 : Ouverture d'un 2e IMF dans le 9e

Dr Meryl TOLEDANO

— Avantages et inconvénients du libéral



Avantages

- Etre son propre patron
- Gérer son emploi du temps
- Lien avec le patient
- Rémunération



Inconvénients

- Travailler tous les jours
- Gestions des mails incessants
- Charges+++ et donc stress lorsque vacances/AT/congé maternité, etc.
- Attention au burn out

Dr Meryl TOLEDANO

Conseils



- Pas de rachat de patientèle
- **N'ayez pas peur !**
- Collaboration libérale dans un premier temps: confortable et peu engageant mais pas sur la durée
- Cabinet de groupe par spécialité
- Dans l'air du temps
- Possibilité de faire des staff ou des soirées scientifiques
- Effet social

Dr Françoise GILTON-ZANONI

Brunoy, 91

Dr Françoise GILTON-ZANONI

Installation en libéral

Pourquoi le libéral ?

- Ca m'a paru **évident**, être au sein et auprès de la population « tout-venant ».

Où ?

- A Brunoy, commune agréable de la grande couronne, où l'habitat est plutôt pavillonnaire, desservi par le RER D.
- Cabinet situé derrière la station RER, **centre ville**.
J'habite sur la même commune et ce n'est pas un problème, **les patientes respectent ma vie privée**.
Souplesse dans les horaires et quand mes enfants étaient petits adaptation à leurs horaires.

Comment ?

- **En association** avec une autre gynécologue. Secrétaire 30h/semaine et femme de ménage. **Propriétaires du local** au sein d'une SCI. Partage des **frais de fonctionnement** au sein d'une SCM à **50%**.
- Activité en **secteur I** et c'est clair que le montant des consultations (30 euro actuellement) n'est pas en rapport avec la réelle valeur de notre travail. Spécialité médicale avec peu d'actes techniques et plutôt oubliés des négociations tarifaires. Je vis bien cependant mais travaille beaucoup aussi ! Je prends les **CMU (le système marche très bien)** et les AME plus rares.
- Retraite en **juin 2022** avec **cumul emploi retraite 2 jours par semaine** ensuite pendant 2 ans.

Dr Françoise GILTON-ZANONI

— Mon activité aujourd'hui

- 8h45 à 12h et de 14h à 18h30 ou 19h les lundi, mardi vendredi, le mercredi de 14h à 18h30 et le samedi matin 1 semaine sur 2. **Je ne travaille plus le jeudi** depuis cette année.
- Le **mercredi matin** je vais au cabinet 2h environ pour traiter les problèmes que je n'ai pas pu faire avant (appel a des confrères, prise de RV pour des patientes, compte rendus d'échographie, appel de patiente pour anomalie de leurs examens etc...)
- 5 semaines de **vacances** et maintenant **6 semaines** par an.
- Durée variable des consultations : 10mn pour une contraception sans problème, 1/2 heure pour une endométriose douloureuse ou autre pathologie lourde... Planning prévus avec **3 RV/heure** et possibilité d'un 4e si urgence.
- Patientèle très agréable et variée : niveaux sociaux divers et accessible à tous car en **secteur I**. Aucun réel problème avec ma patientèle.
- Diplômée d'échographie gynéco obstétricale mais ne fais plus les **échographies** après 11 ans. Ca depuis l'affaire Perruche et l'augmentation du tarif des assurances.



- Suivi de grossesses. Traitement des infertilités (je suis en réseau avec le **CHICréteil**). Suivis cols, endométrioses, SOPK, cancers notamment du sein (**réseau Gynecomed**) et contraception, ménopause infectieux, IVG, et endocrino.....
- **2 sessions** par an de **formation continue** mais moins aux congrès.
- **Réseau de relations** constitués au fil de mes études et des échanges avec les professionnels de mon secteur (réunions organisées par des labos entre confrères notamment et par les hôpitaux avec les médecins de leur secteur.
- **Comptable** pour les paies, les déclarations sociales et fiscales.

Dr Françoise GILTON-ZANONI

— Avantages et inconvénients du libéral



Avantages

- Pas de hiérarchie
- Organisation du travail selon son envie et ses besoins
- Même si les prescriptions sont de plus en plus encadrées, **le dialogue singulier avec les patientes est inestimable**
- Le métier de gynécologue est **très varié** et donne toute son amplitude en ville où les consultations ne sont pas hyperspécialisées, on ne s'ennuie pas



Inconvénients

- **Pression administrative** (mais moindre que chez les généralistes)
- On se sent parfois seule dans certaines décisions
- Charges sociales et fiscales importantes
- Tendance à l'isolement, les réseaux professionnels sont désormais fictifs et c'est plus compliqué de créer des relations professionnelles personnalisées.

Dr Françoise GILTON-ZANONI

— Conseils pour vos futurs confrères



- Gérer très bien son agenda mais laisser toujours **de la place pour les urgences**
- Être **accessible** : mail, téléphone. Parfois un simple conseil suffit
- Prévoir des **téléconsultations** pour les explications de résultats anormaux dès le début

03

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 2 Optam

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, Optam

Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de **base au remboursement** de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- **Contrepartie** : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

Attention : le choix du secteur 1 est irréversible

Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des **honoraires libres** (« *déterminés avec tact et mesure* »)
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.
- Patients remboursés sur une base inférieures à celle du S1 et incitation pour les mutuelles à limiter les remboursement

Accessible aux anciens chefs de clinique et sur titres divers

Optam

Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les **médecins en secteur 2**
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin
- **Le contrat comporte 2 engagements**
 - le médecin s'engage à **facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassements d'honoraire** (au tarif sécu)
 - le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter un **plafond de dépassement moyen**
- **Ces seuils sont définis**
 - pour les médecins déjà installés en fonction de leur **pratique tarifaire antérieure**
 - pour les médecins primo-installants, en fonction des **moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la Région**
- **Si le médecin respecte ces critères**
 - prise en charge partielle des cotisation sociales par la sécu proportionnelle à l'activité en tarif opposable (S1) comme pour le S1
 - les patients sont **mieux remboursés** (par l'Assurance maladie et les mutuelles)
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une simulation des indemnités.

04

Les aides financières à l'installation

Pour la structure
Pour vous

Les aides financières pour la structure

— Spécifiques à l'Ile-de-France

Structure de groupe



- Aide immobilière pouvant atteindre **40%** du coût du projet dans la limite de **200 000 à 250 000 €**
- Conditions :
 - 2 médecins
 - secteur 1 ou secteur 2 à Optam
 - modération des loyers



- Aide immobilière pouvant atteindre **30%** du coût du projet dans la limite de **250 000 €**
- Conditions :
 - 2 médecins
 - secteur 1 ou secteur 2 à Optam
 - modérations des loyers

Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)

- Etude faisabilité
- Aide au démarrage (max 100 000 euros)
- Aide pour coordination : ACI – 40 000 à 80 000 € par an

Les aides financières individuelles

— France entière - Assurance maladie

Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

Avantages

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une **aide forfaitaire de 50 000 €**
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.

Conditions d'adhésion

- S'installer ou être installé **en zone ZIP** depuis moins d'un an
- Exercer **en secteur 1** ou en secteur 2 (OPTAM ou **OPTAM-CO** à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au **minimum 2,5 jours / semaine**
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (**PDSA**)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion



Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

L'aide individuelle de l'Etat

— France entière - Agence régionale de santé

Le contrat de début d'exercice (CDE) (remplace le PTMG et le PTMA depuis le 1er avril 2021)

Pour qui ?

- Jeunes médecins en primo-installation depuis moins d'un an
- Remplaçants thésés ou non, inscrits à l'Ordre depuis moins d'un an

Avantages et garanties

- Un **revenu complémentaire** pendant la 1ère année d'exercice (cf. diapo à suivre)
- Un **droit aux congés maladie**, équivalent à environ 70€/jour à partir du 8e jour d'absence
- Une aide en cas de **congés maternité/paternité/adoption** aux médecins remplaçants, équivalent à environ 100€/jour
- Un **accompagnement** à la gestion entrepreneuriale et administrative du cabinet



Durée du contrat

- 3 ans
- Non renouvelable

Engagements requis

- Exercer dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins : zone **ZIP** ou **ZAC** / ou si moins de 10 kms d'une ZIP ou ZAC ; demande à motiver.
- **Secteur 1** ou secteur 2 **OPTAM**
- Exercer minimum **5 demi-journées** /semaine pour les médecins installés ou **29 journées** par trimestre pour les **remplaçants**
- Etre dans un **exercice coordonné** ou s'engager à l'être dans les 2 ans (CPTS ou MSP)

05

Les outils
de l'URPS médecins

Découvrir l'exercice libéral en Ile-de-France

2 jours en libéral

2 jours en libéral
Étudiants en médecine ?
Passez deux jours dans un cabinet libéral !

RADIOLOGIE ?
gastro-entérologie ?
endocrinologie ?
médecine générale ?
ORL ?
généraliste ?
NEUROLOGIE ?
Psychiatrie ?
DERMATOLOGIE ?
OPHTALMOLOGIE ?
Pédiatrie ?
néphrologie ?
Cardiologie ?
Infectiologie ?
ONCOLOGIE ?
PNEUMOLOGIE ?
gynécologie ?

Spécialités Choisir Périodes Choisir
Filtrer
296 annonces

Passez 1 à 2 jours dans le cabinet d'un médecin près de chez vous

- Découvrez : relation médecin/patient, pathologies, les modes d'exercice...
- Choix de la période
- Choix du médecin

Information et inscription

<https://www.urps-med-idf.org/deux-jours-en-liberal/>

Vous informer sur l'exercice libéral

— Le site Soigner en Ile-de-France

Soigner
en Ile-de-France

S'INSTALLER EN IDF | REMPLACER EN IDF | EXERCER AU QUOTIDIEN | PRÉPARER SON DÉPART



Un site de l'URPS médecins libéraux



PERMANENCE LOCALE d'aide à l'installation

Vous êtes médecin et avez un projet d'installation en Ile-de-France ? Des permanences locales d'aide à l'installation sont mises en place dans chacun des 8 départements d'Ile-de-France.

> [Calendrier des prochaines permanences](#)



OÙ S'INSTALLER en Ile-de-France ?

La cartographie de Soigner en Ile-de-France vous permettra de connaître pour chacune des 1297 communes d'Ile-de-France les principaux indicateurs concernant les médecins libéraux de 18 spécialités et répondre à vos questions telles que le nombre de médecins installés pour une spécialité ou une ville.

> [Cartographie des médecins libéraux](#)

PLATEFORME D'ANNONCES



 **URGENCE COVID-19**
0 annonces en ligne

 **REPLACEMENT**
531 annonces en ligne

 **INSTALLATION**
371 annonces en ligne

 **GARDE EN PDSA**
6 annonces en ligne

Soigner
en Ile-de-France

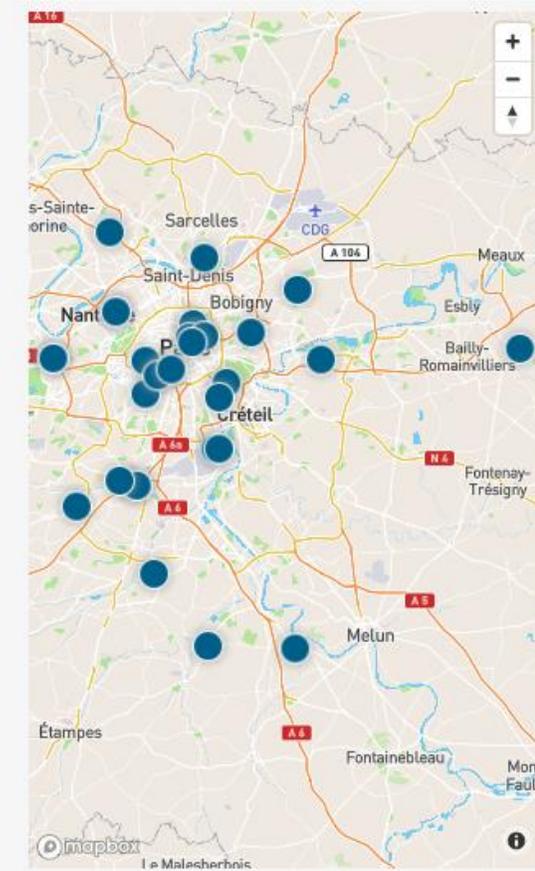
S'installer en Ile-de-France

- 10 conseils pour réussir
- 10 étapes administratives
- Les aides à l'installation
- Témoignages

Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

— Le site Soigner en Ile-de-France

Une plateforme d'annonces

<p>Frépillon (95) Médecin (Médecine Générale) / Rempla</p> <p>Offre de remplacement</p> <hr/> <p>Dr BERNARD</p> <p>Publiée le 13/04/2021</p> <p>Medecin généraliste installée depuis 2010 actuellement en arrêt maladie ...</p> <p>VOIR L'ANNONCE</p>	<p>Guyancourt (78) Médecin (Médecine Générale) / Rempla</p> <p>Offre de remplacement</p> <hr/> <p>Dr RASSAT</p> <p>Publiée le 12/04/2021</p> <p>Equipe dynamique de 4 médecins généralistes, avec patientèle nombreuse et ...</p> <p>VOIR L'ANNONCE</p>	
<p>Viroflay (78) Médecin (Médecine Générale) / Installation</p> <p>Offre de collaboration, installation, cession</p> <hr/> <p>Dr COLETTI</p> <p>Mise à jour le 12/04/2021</p> <p>URGENT : Cabinet de groupe comprenant 3 Médecins Généralistes, 1 ...</p> <p>VOIR L'ANNONCE</p>	<p>Paris (75020) Médecin (Médecine Générale, Psychiatrie) / ...</p> <p>Offre de collaboration, installation, cession</p> <hr/> <p>Dr ROSSEELS</p> <p>Publiée le 11/04/2021</p> <p>bureau de 12 m2 et salle d'attente de 11m2 à partager en location dans local ...</p> <p>VOIR L'ANNONCE</p>	

Répondre à vos questions

— Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les acteurs départementaux de votre installation : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés...
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles : professionnels; administratifs, opportunités d'installation...
- ... et d'un accompagnement sur mesure

Chaque mois

Dans chaque département

MÉDECINS,
vous souhaitez exercer en libéral ?

**LA PERMANENCE LOCALE
D'AIDE À L'INSTALLATION EN ÎLE-DE-FRANCE**

PRENEZ RENDEZ-VOUS,
nous vous aidons
à concrétiser votre projet !

Calendrier et inscription en ligne
www.soignereniledefrance.org

Où m'installer ?
Quelles aides ?
Quelles démarches ?
Quelle gestion du cabinet ?



ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
ÎLE-DE-FRANCE

ORDRE DES MÉDECINS
Conseil Régional
Île-de-France

**l'Assurance
Maladie**
Île-de-France

Avec la participation des Conseils départementaux de l'Ordre des médecins

Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

— Recommandations et pièges à éviter



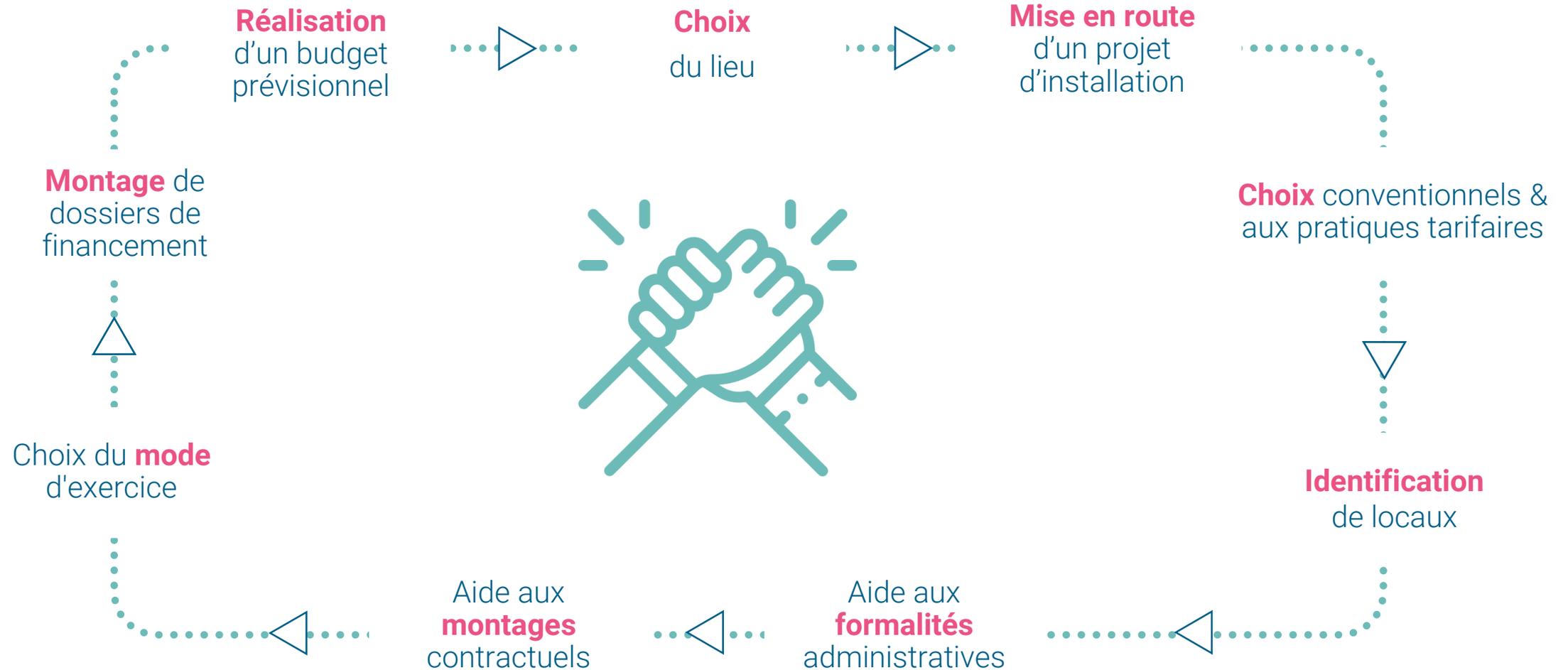
Double constat :

- Besoin de faire connaître aux médecins les **aspects juridiques**
- Nécessité d'être plus que jamais **vigilant** sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques **grands groupes financiers**
 - En partenariat avec l'Ordre des médecins

Consultable en ligne

www.urps-med-idf.org

L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel



Suivez nous sur les réseaux sociaux



@urps_med_idf



@URPSmedecinsIDF



URPS médecins libéraux Ile-de-France



URPS médecins libéraux Ile-de-France

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE